

# LES DÉCHETS Verts valorisés

Les déchets verts collectés en déchèterie sont acheminés vers la plate-forme de compostage, implantée sur le site du PIHOUC à LIÉOUX, afin de produire du compost qui fertilise les sols.

## Vous pouvez vous procurer ce compost

A la DÉCHÈTERIE : - en sac de 20 kg

Sur la plate-forme de Compostage du PIHOUC : - en vrac criblé

Pour les tarifs se renseigner auprès du N° Vert du SIVOM : 0800 573 486



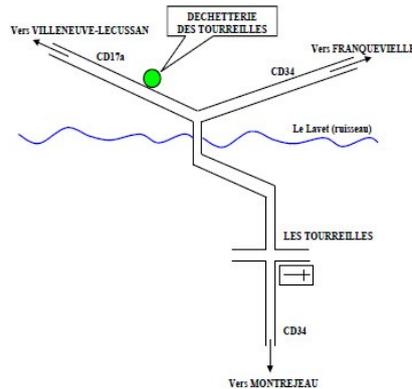
### ATTENTION

- L'accès aux déchèteries du SIVOM est réglementé par un MACARON, délivré sur justificatif de domicile.

- Merci de respecter le règlement intérieur de la déchèterie, que vous pouvez consulter sur place.



# PLAN D'ACCÈS Déchèterie



### Les horaires d'ouverture

Mardi : 13h45/18h00  
Mercredi au Samedi : 7h45/12h00 et 13h45/18h00

Pour la bonne tenue du site, les agents ferment le portail 10 minutes avant.

### SIVOM

Saint Gaudens - Montréjeau - Aspet - Magnoac  
La Graouade  
Route du circuit  
31800 SAINT-GAUDENS  
N° Tél : 05.61.94.73.77



# La DÉCHÈTERIE des Tourreilles



A votre service



Infos  
Horaires  
Plan d'accès  
Tel : 05.61.88.53.41



## SERVICE Déchèterie

### Une démarche simple en faveur de la protection de notre environnement

La déchèterie est un lieu où les usagers peuvent déposer leurs déchets particuliers ou volumineux (encombrants, déchets verts...). Une part importante de ces déchets est recyclée, ce qui réduit considérablement la masse des déchets à enfouir.

L'apport dans les déchèteries préserve nos campagnes des dépôts sauvages !



### Rappel :

Il est strictement interdit de déposer des déchets en dehors des zones prévues à cet effet et à l'extérieur du site. Ces infractions sont passibles de contraventions.

Besoin d'aide ?

Les gardiens sont à votre disposition pour tout renseignement.

## DÉCHETS Acceptés



Bouteilles et flacons plastiques, boîtes de conserve, barquettes en aluminium, briques alimentaires, aérosols, petits cartons



Journaux, Revues, Magazines



Bouteilles, pots et bocaux en verre



Ferraille



Huile de vidange



Encombrants



Déchets verts



Piles, Batteries



Gravats, Inert



Cartons



Bois

## Interdits

- ⊘ Les ordures ménagères
- ⊘ Les cadavres d'animaux
- ⊘ Les produits explosifs ou radioactifs
- ⊘ Les déchets industriels
- ⊘ Les déchets hospitaliers (anatomiques ou infectieux)
- ⊘ L'amiante (fibrociment,...)
- ⊘ Les pneus

## TRIONS

### Plus pour recycler

#### Sont aussi acceptés à la déchèterie :

- ~ Les déchets dangereux :
  - les produits phytosanitaires
  - les solvants chlorés et non chlorés
  - les peintures, les vernis, les colles
  - les acides et les bases
  - les radiographies
  - les déchets d'activités de soins à risques infectieux (personne en auto-médication)



#### ~ Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) :

- le gros électroménager froid (réfrigérateur, ...)
- le gros électroménager hors-froid (lave-linge, ...)
- les écrans (télévisions, ordinateurs...)
- les petits appareils en mélange (aspirateur, ...)



Rendue obligatoire par une Directive Européenne, cette nouvelle filière justifie d'une gestion spécifique due à la dangerosité de certains composants (baryum, plomb,...) qui seront par la suite recyclés.

#### ~ Les cartouches d'encres et téléphones portables usagés :

Les produits sont collectés du fait de leurs composants dangereux et recyclés au profit de l'association « Enfance et Partage » pour aider les enfants maltraités.